Rhythme occitan et rythme oxyton : clé de la scission gallo-romane

Autor(en): **Palermo, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 137-138

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399489

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RYTHME OCCITAN ET RYTHME OXYTON : CLÉ DE LA SCISSION GALLO-ROMANE *

On sait que la création sur le sol de France de deux langues romanes de structure diamétralement opposée remonte à une multiplicité de causes, dont la plupart sont déjà consignées aux abîmes insondables de l'histoire. On connaît bien les tentatives d'explication qui font valoir tour à tour les différences topographiques et, en particulier, les différences des structures orographiques des deux domaines, le peuplement progressif des deux régions, la riche diversité démographique et linguistique des substrats et des superstrats qui se sont succédés sur le territoire devenu la France d'aujourd'hui, les différences d'intensité et de chronologie dans la latinisation des deux domaines, la densité variable des populations indigènes, la chronologie et l'intensité relatives des invasions barbares, la durée des occupations étrangères, les structures politique, sociale et ecclésiastique des diverses régions du territoire et leurs influences sur la vie culturelle et intellectuelle locale,... et j'en passe !

Il n'est certes pas douteux que tous ces chefs d'explication comportent leur part du vrai, et que chacun de ces aspects particuliers de l'histoire linguistique illumine un côté essentiel de la différenciation des langues d'oc et d'oïl. Mais, tous comptes faits, les conditions historiques, démographiques, géographiques, politiques, ou culturelles que je viens d'énumérer pourraient à la rigueur n'aboutir qu'à une dialectalisation, ou tout simplement à une régionalisation, d'une seule et même langue. Et, évidemment, dans la création à partir du gallo-roman de deux langues de structure fondamentalement diverse, il ne s'agit pas au fond de ces conditions sociales propices. Il s'agit plutôt et en principe d'une force linguistique capable de modifier profondément toutes les structures fondamentales d'une langue, d'entamer aussi bien ses systèmes morphologique et syn-

* Communication présentée au VI^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales à Montpellier (25-30 août 1970).

taxique que ses structures phonétique et phonologique. Et c'est précisément, à mon avis, une force de telle efficacité et de telle puissance qui se serait emparée de la structure linguistique d'une partie du domaine gallo-roman, et qui aurait déclenché sur ce territoire la scission qui nous intéresse ici.

On pourrait bien nommer cette puissante force linguistique l'*oxytonisme*, encore que ce vocable désigne plus strictement et plus convenablement l'état rythmique qui résulte de son application. De nature purement physique, elle est facilement mesurable dans le laboratoire, puisqu'il ne s'agit que de la pression de l'air impliqué dans la phonation, autrement dit, de l'amplitude des ondes sonores, et donc des variations d'intensité phonatoire que l'on appelle plus communément tout simplement l'*accent d'intensité*. Pour le mécanisme et le détail du rôle évolutif de cette puissante force phonétique, je me permets de renvoyer à la magistrale étude de notre collègue M. Georges Straka, « Évolution phonétique du latin au français », publiée en 1964 dans les *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*. Je me tiens ici au rapport de cet accent avec le principe de l'oxytonisme.

On sait que l'accent du latin de Rome à son époque classique était plutôt un accent tonique, c'est-à-dire, musical, comme celui de l'ancien grec. On sait aussi que cet accent musical, en rapport avec la durée relative des syllabes, s'est doublé dans le parler populaire d'un accent d'intensité, relativement faible d'ailleurs, qui, au détriment de l'accent musical, finit par devenir phonémique, autrement dit, partie intégrante essentielle du système phonologique du latin parlé. C'est cet accent d'intensité, encore qu'assez faible, qui détermine jusqu'à nos jours le rythme de la langue italienne et de la plupart de ses dialectes, rythme que l'on pourrait nommer *italo-roman* et qui, au fil des siècles, a façonné la structure actuelle des parlers italiens.

On sait aussi que l'un des principaux apports linguistiques des Gaulois, habitués au rythme caractéristique de leurs parlers celtiques, était un renforcement sensible de l'accent d'intensité dans leur prononciation de l'italo-roman apporté en Gaule par les colonisateurs romains. Ce renforcement de l'accent primaire est incontestablement prouvé par l'affaiblissement ou la chute compensatoire de certaines voyelles atones, notamment des post-toniques et des finales, dans tout le territoire occupé par les Celtes, du Nord de l'Italie jusqu'au-delà des Pyrénées. Ce renforcement de l'intensité de l'accent primaire et l'affaiblissement compensatoire

d'autres parties du système phonologique créent un rythme particulier, qui caractérisait la prononciation du latin par les Celtes, et que nous pourrons appeler, pour le différencier de celui de l'Italie au sud du Pô, le rythme *gallo-roman*, rythme qui, à mon sens, détermine essentiellement la particularité de la structure actuelle des parlers occitans.

Le rythme gallo-roman diffère du rythme italo-roman, nous venons de le dire, par un surcroît d'intensité de l'accent primaire, et une diminution relative et correspondante de la force d'articulation des voyelles atones, allant même jusqu'à l'amuïssement de ces dernières. Il s'agit ici évidemment d'un équilibre d'intensités relatives très juste entre les diverses parties d'un système phonologique, équilibre qui se maintient par le principe de compensation selon l'indice d'intensité de chaque phonème. L'indice d'intensité d'un phonème, la mesure de sa force d'articulation, varie selon sa position relative dans la chaîne parlée, et selon sa nature phonétique. Les voyelles plus ouvertes sont, par exemple, plus fortes et donc plus résistantes que les voyelles plus fermées, les voyelles postérieures plus fortes que les voyelles antérieures correspondantes, les voyelles arrondies plus fortes que leurs contreparties écartées. C'est la différence des rythmes italo-roman et gallo-roman, et donc de la force d'articulation de l'accent primaire des deux langues, qui explique, à mon avis, le fait que l'italien garde de façon caractéristique ses mots proparoxytons, tandis que l'occitan les réduit régulièrement à des paroxytons, et que l'italien garde les voyelles atones finales mi-fermées *e* et *o*, tandis que l'occitan les réduit à zéro. L'accent tonique gallo-roman plus fort appelle tout naturellement une réduction plus forte des phonèmes environnants.

L'intensité de l'accent gallo-roman était sans doute essentiellement identique partout sur le territoire celtique, bien qu'on puisse constater de légères nuances à la périphérie du domaine. Elle était sensiblement moins forte, par exemple, au-delà des Pyrénées, où elle se trouve en présence des habitudes articulatoires du substrat ibère, et au-delà des Alpes, où elle se heurte au substrat ligure, d'où, à mon avis, le fait que, à la différence de l'occitan, le *o* final — mais pas le *e* final plus faible — reste intact en espagnol, et les parlers gallo-italiens et rhétiques gardent le plus souvent leurs proparoxytons. Mais, à part cette dégradation périphérique, l'intensité de l'accent primaire s'avère relativement homogène sur tout le territoire gaulois, et provoque partout, dans le Nord ainsi que dans le Sud, les mêmes phénomènes d'adaptation rythmique.

Si ce rythme gallo-roman était resté tel quel dans le Nord comme dans

le Midi, on n'aurait sans doute eu en France qu'une seule langue romane, plus ou moins régionalisée, bien sûr, mais sensiblement *une*, jouissant d'une seule structure fondamentale, comme aujourd'hui les différents dialectes des langues nationales espagnole ou italienne. Mais, on le sait, on est en présence en France de deux langues romanes, et même d'une troisième de transition, de forme et de structure bien diverses. Il est fort évident que le rythme gallo-roman fut remplacé au nord de la Loire par un rythme tout à fait nouveau, et toute l'histoire de la langue latine en France nous apprend que ce rythme fut dévastateur pour les structures linguistiques gallo-romanes.

Le nouveau rythme, apport primordial des envahisseurs francs et que nous appellerons donc le rythme *franco-roman*, diffère du rythme gallo-roman comme celui-ci diffère du rythme italo-roman, c'est-à-dire, par un surcroît d'intensité de l'accent primaire. Il repose d'ailleurs sur un accent tellement fort qu'il aboutit à créer un système linguistique unique parmi les langues d'origine latine, système formé et dirigé sûrement par le principe de l'oxytonisme.

On comprend facilement qu'un accent très fort portant sur une syllabe intérieure d'un mot, un mot paroxyton ou bien proparoxyton, par exemple, affaiblisse tellement les voyelles des syllabes atones suivantes qu'elles se réduisent à zéro, c'est-à-dire, qu'elles s'amuïssent, et que le mot devienne pour autant oxyton. C'est en effet ce qui est arrivé au nord de la Loire, dans le domaine du franco-roman. Le surabondant accent primaire du franco-roman a réduit progressivement tous les mots, sans exception, à l'état de l'oxytonisme, autrement dit, à l'accentuation finale, rythme caractéristique du français de nos jours, et qui différencie nettement cette langue de l'occitan. Resté fidèle à son rythme hétérogène gallo-roman, l'occitan admet toujours les paroxytons ainsi que les oxytons, et, dans certains parlers, même les proparoxytons ; le français, lui, ne connaît plus que les oxytons.

Mais l'importance de cette restructuration rythmique du mot franco-roman ne s'arrête pas là. L'importance de l'oxytonisme pour la différenciation du gallo-roman en langue d'oïl et langue d'oc se trouve précisément, à mon avis, dans le fait que le rythme oxytonique s'empare non seulement de la structure syllabique du mot, comme nous venons de le voir, mais de toute autre structure linguistique, des plus simples, tels les phonèmes, aux plus complexes, tels les syntagmes et les phrases. La structure oxytonique, qui se manifeste en premier lieu dans la structure syllabique du mot

par l'usure et la chute des atones suivant la syllabe forte, laissant celle-ci en position finale, devient le type vers lequel est dirigée, inconsciemment, bien sûr, toute modification du système linguistique exigée par l'évolution normale. C'est là, à mon avis, la véritable clé de la scission des langues gallo-romanes : l'oxytonisme, né d'une augmentation démesurée de la force d'articulation chez les Francs, devenu par la suite le modèle et le but, et enfin la force motrice, d'une évolution structurale radicale, évolution à laquelle le gallo-roman du Midi, exempt de l'accent francique, n'a pas en principe participé.

Parcourons très rapidement les principaux traits structuraux qui séparent les deux langues qui nous intéressent ici pour voir jusqu'à quel point l'oxytonisme en explique en effet les différences essentielles. L'occitan, qu'il soit du type gascon, languedocien, ou provençal, admet, comme toutes les autres langues romanes à part le français, une accentuation hétérogène, oxytonique, paroxytonique, et parfois proparoxytonique, comme nous l'avons déjà vu, et, comme dans toutes les autres langues du même type, cette accentuation variée joue un rôle phonologique dans la langue. On s'en sert, par exemple, pour différencier des mots qui auraient autrement une structure phonétique identique, tels, dans le parler de Montpellier, l'infinitif *bailà* ' donner ' et *báila* ' il donne '. Par contre, la seule accentuation possible en français depuis le moyen âge est l'oxytonique, et les oppositions du type *cantà* et *cánta* sont donc tout à fait exclues. Dépourvue de toute valeur oppositionnelle, l'accentuation des mots cessa en effet d'avoir une fonction phonologique en français. Les oppositions exprimées en occitan par une différence de rythme sont obligatoirement exprimées en français par d'autres moyens.

L'occitan a conservé en général les consonnes finales, de mot et de syllabe, comme, par exemple, en languedocien *amic* ' ami ', *abut* ' eu ', *lous pors* ' les porcs ', *lou cat* ' le chat ', *lou pan* ' le pain ', *l'escòlo* ' l'école ', *estat* ' été ', tandis qu'en principe le français les a toutes amuïes, comme nous le montrent en effet les homologues français des exemples cités. La conservation en langue d'oc des consonnes finales et leur amuïssement en français s'expliquent, à mon sens, par la différence rythmique des deux langues. La partie la plus sonore d'une syllabe — et donc celle qui porte l'accent syllabique — est, bien entendu, l'élément vocalique : la voyelle, la diphtongue, ou la triphtongue qui lui sert de noyau. Si cet élément se trouve à la fin de la syllabe, autrement dit, si la syllabe est ouverte ou libre, l'accent se situe sur la fin de l'unité, et la structure rythmique de la syl-

labe est donc oxytonique. Si, par contre, le noyau vocalique est suivi dans la syllabe par une ou plusieurs consonnes, c'est-à-dire, si la syllabe est fermée ou entravée, l'accent syllabique, le point maximum de sonorité, se situe à l'intérieur de l'unité, et sa structure rythmique est pour autant paroxytonique. C'est cette dernière structure qui est caractéristique de l'occitan, et la première du français. C'est, je crois, la poussée vers l'oxytonisme qui a mis en branle en français la chute progressive des consonnes finales de syllabe et de mot. Cette modification de la structure syllabique s'effectue par divers mécanismes évolutifs bien connus, comme, par exemple, la vocalisation de certaines consonnes, notamment du *c* et du *l* de *factum* ou *saltum*, la nasalisation de la voyelle précédente avec amuïssement concomitant de la consonne nasale, comme dans *infantem*, l'assimilation, comme le *p* de *septem*, ou le simple amuïssement, comme le *s* de *aestatem*, mais tous ces mécanismes atteignent le même but : la disparition de la consonne finale et la création d'un rythme syllabique oxytonique. La syllabation ouverte du français n'est pas, à mon avis, le résultat du hasard ; c'est l'oxytonisme qui façonne inexorablement le rythme de la syllabe. Les nasales dites ' incomplètes ' de l'occitan ne résultent pas non plus du hasard ; elles sont en effet le gage de la nature paroxytonique du rythme occitan.

L'une des caractéristiques les plus saillantes de la phonologie de l'occitan, et qui l'oppose nettement au système français, est le grand nombre de diphtongues décroissantes et de triphtongues qui s'y opposent aux voyelles simples. Là où le français se sert d'une voyelle simple, comme dans le mot *pauvre*, l'occitan garde souvent une ancienne diphtongue, comme dans l'homologue *páoure*. Les diphtongues de type décroissant et les triphtongues constituent précisément une structure rythmique paroxytonique, c'est-à-dire que la partie forte est suivie d'un élément faible et atone. Les diphtongues *ái, éu, áu, éi, óu*, et la triphtongue *ióu*, si fréquentes en langue d'oc, sont toutes de rythme paroxytonique, et toutes, pour autant, bannies du français. Le français, bien qu'il en garde nostalgiquement les vestiges dans l'orthographe, les a éliminées toutes sous la poussée oxytonique, soit en les réduisant à la voyelle intermédiaire entre les deux extrémités de la diphtongue : *ái* devient *é*, *áu* passe à *ô*, et *éu* se monophtongue en *ö* ; ou bien en les accommodant par un procédé un peu plus complexe au principe de l'oxytonisme. La diphtongue décroissante *ói*, du mot francien *rói*, par exemple, a déplacé son accent sur l'élément final, créant ainsi une diphtongue de type croissant, donc oxytonique, et, selon la loi qui veut que les éléments atones des diphtongues ou des triphtongues soient plus

fermés que l'élément fort, et vice versa, a rajusté le timbre des éléments constitutifs pour aboutir à la diphtongue oxytonique *oué*, et, dans la suite, à la forme moderne *ouà*. La présence de diphtongues décroissantes et de triphtongues en langue d'oc et leur absence en français ne sont évidemment pas dues non plus au hasard, ni à la coïncidence. Les deux structures contraires découlent respectivement des rythmes intrinsèques des deux langues.

Par opposition au français, les parlers d'oc conservent, comme les autres langues romanes, des consonnes affriquées du type *tch*, *ts*, *dj*, *dz*, dans, par exemple, *pichoto* (pitchòto) ' petite ', *jóve* (tsóube) ' jeune ', *formage* (fourmádje) ' fromage ', et *joine* (dzóuine) ' jeune '. On sait que le francien les a éliminées toutes très tôt, sous l'impulsion, à mon avis, de l'oxytonisme. Les affriquées sont les analogues consonantiques des diphtongues vocaliques, formées d'une attaque, ou mise en place des organes phonatoires, dans la position d'une consonne occlusive, et d'une détente dans la position d'une consonne fricative. Des deux éléments-limites de l'affriquée, la seconde est nettement plus sonore que la première, et porte donc l'accent, le point culminant de sonorité, du phonème complexe. En concentrant toute la force d'articulation sur la dernière partie de la consonne affriquée, en lui conférant donc un rythme fortement oxytonique, le français a réussi à amuïr la première partie de l'articulation et donc à réduire l'affriquée, si caractéristique de l'occitan, à la simple chuintante correspondante typique du français. Si l'on dit *márcho* (mártcho *ou* mártso) et *gemi* (djémí *ou* dzémí) en occitan, et *marche* et *gémir* en français, c'est que la phonologie consonantique des deux langues, comme tout autre aspect de leur structure linguistique, suit inexorablement les exigences de leurs rythmes particuliers.

Plus clairement même que dans la structure phonologique, la différence de rythme fondamental séparant les deux langues se voit dans la structure morphologique. On sait que dans ce domaine aussi l'occitan est resté, avec les autres langues romanes, hormis le français, fidèle au système latin. Ce système, formé régulièrement d'un radical modifié par un ou plusieurs suffixes désinentiels, est évidemment de structure rythmique paroxytonique ou proparoxytonique. La conjugaison du verbe en occitan, sans l'emploi obligatoire des pronoms sujets, ou la formation du pluriel des substantifs ne diffèrent guère en forme et pas du tout en principe de la flexion latine ou romane correspondante. Mais, les secousses phonétiques apportées par l'accent d'intensité germanique ont remué profondément le système morphologique du franco-roman, et en ont créé un, tout impré-

gné d'oxytonisme, qui l'écarte dramatiquement de celui de l'occitan et des autres langues latines. Notre collègue M. Pierre Bec a bien dit dans son précieux volume dans la série Que sais-je ? (nº 1059), *La langue occitane*, que « l'originalité foncière du français... fait vraiment dissonance dans le concert des langues romanes ». Et ici plus qu'ailleurs.

L'amuïssement fatal des désinences par la double usure phonétique des voyelles atones finales et des consonnes finales provoquée par l'oxytonisme exige la reconstitution du système sur de nouvelles bases. Si le français, à la différence de l'occitan, exige l'emploi du pronom sujet dans la conjugaison du verbe, c'est que la flexion morphologique du français est devenue initiale, et que le verbe, depuis l'amuïssement de sa flexion suffixale héritée du latin, se conjugue en effet à l'aide de désinences préfixées, pour ainsi dire. Le pronom atone, en se soudant en préfixe au radical du verbe, cesse pour autant d'être fonctionnellement pronom et devient en effet une véritable flexion préfixale. L'ordre des deux éléments — radical tonique et flexion atone — étant renversé, le rythme paroxytonique du latin et de l'occitan se transforme effectivement en rythme oxytonique.

Si le français, à la différence de l'occitan, exprime la pluralité des noms par la forme de l'article préposé, au lieu de faire entendre, comme en gascon ou en languedocien, la consonne *s* finale, c'est que la flexion du pluriel est devenue en règle générale préfixale, y compris le *s* de liaison, qui s'entend toujours, bien entendu, comme consonne initiale plutôt que finale. La flexion du français est en effet devenue nettement et régulièrement oxytonique ; c'est, à mon avis, le fait primordial qui différencie la structure française de toutes les autres structures d'origine latine. Comme je l'ai déjà montré dans une communication présentée au X^e Congrès des linguistes à Bucarest, c'est vers ce but oxytonique que tend encore l'évolution du français contemporain, tendance qui continue donc à élargir même de nos jours la scission des deux langues d'origine gallo-romane. Le rejet en français contemporain, et plus précisément en français populaire, de la première personne du pluriel du verbe en est un exemple. On préfère la forme *on voit* à la forme *nous voyons*, en passe d'être évincée, comme étant plus conforme au système morphologique à flexion initiale. Elle s'insère parfaitement dans le paradigme à pronom préfixé, comme *je vois, tu vois, il voit, elle voit*, et ainsi de suite, et évite l'inutile tautologie de la forme classique *nous voyons*, où le nombre et la personne sont deux fois exprimés. Ce problème n'existe pas en effet en occitan, où la flexion finale est encore en pleine vigueur, et où le pronom *on*, calque français

du germanique *man*, n'a pas encore droit de cité. Si je cite l'exemple français, c'est pour insister sur le fait que l'oxytonisme est encore une force vivante dans l'évolution de la langue nationale, et que la scission d'origine gallo-romane entre les deux langues se poursuit toujours.

L'une des richesses morphologiques de l'occitan, qui lui confère en effet une expressivité affective particulière, est sans conteste le grand nombre d'augmentatifs, de diminutifs, de péjoratifs, et d'autres qualificatifs suffixaux dont disposent encore tous les parlers d'oc. Le français les a bel et bien perdus. Inutile, à mon avis, de chercher ici des raisons de poésie, de stylistique, de tempérament, de psychologie. Il ne s'agit, à mon sens, que du principe de l'oxytonisme qui, dès l'origine de la bifurcation, sépare les deux langues. La morphologie latino-occitane veut que l'idée principale, exprimée par le radical, soit suivie de suffixes qui en nuancent le sens. C'est le cas du verbe, évidemment, où le radical, exprimant le sens verbal, est suivi d'une désinence exprimant les nuances de personne, de nombre, de temps, de mode, et ainsi de suite. C'est le cas aussi du nom ou de l'adjectif, où des suffixes ajoutés au radical l'enrichissent des nuances grammaticales ou affectives voulues. La structure de telles formes, nous l'avons déjà vu, est clairement de type paroxytonique, et donc conforme au système latin et roman. Mais le morphème français est devenu oxytonique, et renverse donc l'ordre des éléments, exprimant en premier lieu les nuances, qu'elles soient grammaticales ou affectives, et ensuite, en position finale, sous l'accent tonique, l'idée principale. L'occitan *oumenas* devient en français ' grand et gros homme ', *oumenet* se traduit ' petit homme ', *fiyasso*, ' grosse fille ', *fennòto*, ' petite femme ', et *pichotet*, ' tout petit '. On exprime les mêmes idées principales, *homme, fille, femme, petit*, et les mêmes nuances, *grand, gros, petit, tout*, dans les deux langues, mais dans l'ordre inverse, chacune suivant son rythme particulier et caractéristique.

Si l'occitan maintient en pleine vigueur le passé simple du verbe, même refait par analogie sur un modèle indigène, il reste fidèle à sa structure occitane typique, car cette forme du verbe est structurée selon la formule paroxytonique ' radical + désinence '. Si, par contre, le français parlé a abandonné le passé simple, on comprend aisément que c'est parce que cette forme s'opposait à la structure oxytonique de cette langue. Si le français parlé préfère la forme composée *a chanté* à la forme simple *chanta*, c'est que la première exprime les éléments constitutifs de nuance grammaticale et d'idée principale dans l'ordre oxytonique français, et la seconde, en ordre paroxytonique étranger. La même tendance se voit en français

contemporain dans la prédilection en langage populaire pour le futur dit analytique, *je vais voir*, vis-à-vis du futur classique synthétisé, *je verrai*. Dans le premier, l'ordre relatif des nuances grammaticales et de l'idée verbale est nettement oxytonique et français ; dans le second, paroxytonique et roman.

Pour ce qui est de la syntaxe, je renvoie pour un traitement détaillé à l'excellente étude de notre collègue M. Charles Camproux sur la syntaxe des parlers gévaudanais, et à celle, plus récente, de M. Lafont sur la phrase occitane. Je ne citerai ici à l'appui de ma thèse que la liberté de l'ordre des mots en occitan, comparable certes à celle de l'espagnol ou de l'italien, où le rythme du syntagme peut être hétérogène, vis-à-vis de la rigidité de l'ordre des mots en français, où le rythme est invariable, déterminé rigoureusement par l'oxytonisme obligatoire du syntagme, qui veut que les mots se rangent en ordre progressif de leur valeur sémantique, le plus significatif, chargé du sens principal, se trouvant toujours en position finale, et les mots-outils en position initiale. Si l'on est contraint de dire en français *je chante* dans cet ordre oxytonique immuable, on peut encore choisir en occitan, pour des raisons de style, en plus du simple *canti* ou *cante*, entre les formes *ieu cante* ou *cante ieu*.

J'ai assez dit, je crois, pour montrer que l'occitan et le français s'opposent diamétralement sur le plan de la structure linguistique, et que cette opposition foncière peut se ramener en principe à une différence de structure rythmique provenant directement d'un accent d'intensité extra-fort apporté au gallo-roman par les Francs. A mon avis, l'introduction dans la partie septentrionale du domaine du gallo-roman de cette nouvelle force purement phonétique déclencha sur ce territoire linguistique une série d'évolutions phonologiques aboutissant à la création d'un principe d'oxytonisme, qui, devenu la norme du système phonologique, se répand sur le reste du système, et en dirige, au cours des siècles, l'évolution subséquente. C'est là, à mon avis, le fait capital de la différenciation des deux langues : l'oxytonisme du français, rythme devenu force motrice, qui a mis en branle la scission du gallo-roman, qui l'a élargie pendant de longs siècles, et qui continue de nos jours d'écarter les deux systèmes linguistiques l'un de l'autre. En devenant de plus en plus oxytonique, le français s'éloigne de plus en plus de sa structure primordiale latine, de laquelle l'occitan reste, en France, le seul, mais digne, soutien.

The University of Connecticut. J. PALERMO.